

Les jeunes adultes à l'aide sociale

Les principaux résultats

Dossier préparé par: Office fédéral de la statistique

Novembre 2009

Avertissement: Le contenu des «dossiers du mois» de l'ARTIAS n'engage que leurs auteur-es

RESUME

Quelle est la situation des jeunes adultes au moment d'entrer dans la vie active? Quelle est leur capacité d'action pour affronter l'avenir? Dans quelle mesure leurs problèmes affectent-ils la cohésion sociale? Il existe un important besoin en informations pour répondre à ces interrogations qui agitent les milieux politiques et alimentent le débat public. Ces informations concernent notamment les raisons pour lesquelles des jeunes adultes tombent à l'aide sociale et l'efficacité des mesures proposées par cette institution (et par d'autres acteurs sociaux) pour les aider à en sortir. D'autres données sont nécessaires pour pouvoir identifier les raisons de la surreprésentation des jeunes adultes à l'aide sociale, compte tenu de divers aspects et facteurs d'influence. La présente étude veut approfondir les connaissances sur les «*jeunes adultes à l'aide sociale*», grâce à des analyses et à des informations permettant de mieux cerner ce groupe à risques et d'étudier sa répartition régionale, sa mobilité spatiale et son comportement en matière de recours à l'aide sociale. Cette publication est un condensé de l'analyse sur le même thème réalisée par le Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien (BASS) sur mandat de l'Office fédéral de la statistique¹

RIASSUNTO

Qual è la situazione dei giovani adulti al momento di entrare nella vita attiva? Qual è la loro capacità di azione per affrontare il futuro? In che misura i loro problemi toccano la coesione sociale? Esiste un importante bisogno di informazioni per rispondere a questi interrogativi che agitano gli ambienti politici e alimentano il dibattito pubblico. Queste informazioni riguardano in particolare le ragioni per le quali dei giovani adulti cadono in assistenza e l'efficacia delle misure proposte da questa istituzione (e da altri attori sociali) per aiutarli a uscirne. Altri dati sono necessari per poter identificare le ragioni della sovrarappresentazione dei giovani adulti beneficiari dell'aiuto sociale, tenuto conto dei diversi aspetti e fattori d'influenza. Questo studio vuole approfondire le conoscenze sui "*giovani adulti beneficiari dell'aiuto sociale*" grazie a delle analisi e a delle informazioni che permettano di meglio identificare questo gruppo a rischio e di studiarne la ripartizione regionale, la mobilità spaziale e il comportamento in materia di ricorso all'aiuto sociale. Questa pubblicazione è un condensato dell'analisi sullo stesso tema realizzata dal "Büro für arbeits-und sozialpolitische Studien (BASS) su mandato dell'Ufficio federale di statistica.

¹ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/13/22/publ.html?publicationID=3577>

Situation de départ

Le terme «**jeunes adultes**» («*emerging adulthood*», «*youthhood*») s'est imposé dans la recherche sociale au milieu des années 1990 (Arnett 2004, Walther 1996, Côté 2000). Ce terme reflète la difficulté croissante à distinguer la fin de l'adolescence de l'entrée dans l'âge adulte. Les changements de statut caractéristiques de cette période (fin des études, entrée dans le monde professionnel, départ du foyer familial, établissement d'une relation de couple durable, fondation d'une famille) interviennent de plus en plus tardivement et ne suivent plus une chronologie précise (Pinquart/Grob 2008, Dommermuth 2008).

La récession des années 1990 a révélé au grand jour les **situations de précarité** vécues par un nombre croissant de **jeunes adultes** confrontés à la difficulté de trouver une place d'apprentissage ou un emploi (Ackemann/ Gfeller 2005, AMOSA 2004, Weber 2004). Cette prise de conscience a débouché sur diverses mesures politiques et sur la création d'instruments de monitoring, comme le baromètre des places d'apprentissage. Elle a également donné lieu à plusieurs travaux de recherche, dans le cadre notamment des programmes nationaux de recherche 43 «*Formation et emploi*» et 51 «*Intégration et exclusion*», consacrés à la formation des jeunes adultes, aux changements de parcours professionnels et, plus généralement, à la formation professionnelle en Suisse (OFS/TREE 2003, Cocon 2006, Chaponnière et al. 2005a, 2005b et 2007, Eckmann-Saillant/Bolzmann/Rham 1994, Egger, Dreher & Partner 2007, Grunder/von Mandach 2007, Gloor/Meier/Nef 2001).

Les jeunes qui connaissent des parcours discontinus et des difficultés à s'intégrer sur le marché du travail sont plus vulnérables socialement et courent davantage le risque de tomber dans la pauvreté. Les premières études nationales sur la pauvreté contenaient déjà des indices d'une fragilité accrue des jeunes adultes (Buhmann 1988, Leu/Burri/Priester 1997).

A la fin des années 1990, des études spécifiques ont commencé à être menées sur le risque de pauvreté et le recours à l'aide sociale chez les jeunes adultes. En l'absence de données nationales, on se fondait alors sur des données locales, régionales ou cantonales. Ces études visaient à délimiter plus précisément la population des jeunes adultes exposés au risque de pauvreté et à mettre en lumière les causes de cette précarité (Drilling 2003 et 2004, Fragnière/Hutmacher/Pichler 2001, Gerber/Rehberg 2006). Des entretiens poussés furent menés auprès de jeunes aux parcours en dents de scie pour savoir comment ceux-ci géraient leur situation et parvenaient à s'en sortir (Montani 2006, Schaffner 2003 et 2007). La situation des jeunes adultes a également fait l'objet de rapports sociaux des cantons et de comparaisons établies par l'«*Initiative des villes*» (OFS/Office des affaires sociales du canton de Zurich 2005, Salzgeber 2005 et 2007)²

² En plus de ces analyses, plusieurs études et mémoires fondés sur des données de terrain ont paru récemment; elles analysent les concepts appliqués à l'encadrement et à l'accompagnement des jeunes adultes à l'aide sociale (Cukas/Grether/Schelldorfer 2005, Hablützel 2008, Küng/Zeiter Fassbind 2008, Morwinski 2007).

Le chapitre premier analyse différentes composantes de ressources personnelles (formation, âge, etc.) et sociales (famille, réseau professionnel, réseau privé) des jeunes adultes à l'aide sociale. Ces composantes appartiennent à trois domaines, à savoir la situation de vie (type de ménage, état civil), la situation professionnelle et le niveau de formation, autour desquels s'articulent les changements de statut caractéristiques du passage de l'adolescence à l'âge adulte (départ du foyer familial, entrée dans la vie professionnelle, etc.). La capacité des jeunes adultes à franchir ces différentes étapes dépend des ressources acquises jusque-là. Le chapitre deux étudie les interactions entre les ressources personnelles, sociales et systémiques. Des analyses multivariées permettent d'expliquer pourquoi les taux d'aide sociale varient autant d'un canton à un autre. A cet égard, nous considérons aussi bien le taux absolu d'aide sociale que le taux relatif (mesuré par rapport au taux d'aide sociale global). Les ressources personnelles ne sont plus prises en compte individuellement, mais sont combinées pour former des indicateurs sociodémographiques dans un modèle d'explication des différences régionales.

Le chapitre trois traite de la dynamique du recours à l'aide sociale. Au moyen d'analyses longitudinales, nous examinons pour la période 2004 à 2006 la durée pendant laquelle les jeunes adultes recourent à l'aide sociale et la part de ceux qui réussissent à s'en libérer dans un premier temps, avant d'y retomber par la suite. L'explication des différences de parcours s'appuie en premier lieu sur les ressources individuelles des personnes à l'aide sociale. Le facteur conjoncturel n'est pris en compte que pour les personnes entrées à l'aide sociale en 2004, soit dans des conditions initiales comparables.

Base de données

Les données proviennent pour l'essentiel de la statistique suisse de l'aide sociale. La première enquête exhaustive menée sur ce thème concerne l'année de référence 2004. Les données les plus récentes utilisées dans le rapport datent de 2006. La plupart des cantons ont procédé à une enquête exhaustive et ont donc relevé les données dans l'ensemble des communes (OFS 2008b). Les cantons de Berne, des Grisons, de Soleure, de Thurgovie et de Zurich ont collecté leurs données 2006 au moyen d'une enquête par échantillonnage représentatif, dont les résultats ont été extrapolés à l'ensemble du canton. Plusieurs variables n'affichent pas pour tous les cantons le même degré de qualité ou d'exhaustivité. Nous avons donc exclu ici ou là des cantons de nos analyses, en l'absence de données pertinentes pour plus d'un tiers des observations. Le nombre de cantons exclus de l'analyse est indiqué dans les légendes.

Remarque concernant les tableaux

En général les chiffres sont arrondis à la valeur supérieure ou inférieure, ce qui peut avoir pour conséquence que la somme des chiffres arrondis diffère du total.

1. Situation personnelle des jeunes adultes à l'aide sociale

Les études menées jusqu'ici sur les jeunes adultes à l'aide sociale mettent en évidence la grande hétérogénéité de cette population. Celle-ci s'explique pour l'essentiel par le caractère transitoire de cette phase de l'existence: la situation des jeunes adultes connaît de profonds changements au cours des deux ans et demi qui suivent l'accession à la majorité. La capacité d'action des 18 à 20 ans dépend principalement de leur aptitude à acquérir les ressources économiques (travail rémunéré), culturelles (formation) et sociales (autonomie) nécessaires pour devenir autonomes matériellement et socialement. Ainsi, les problèmes rencontrés par les jeunes adultes à l'aide sociale diffèrent à plusieurs égards selon que ceux-ci se trouvent au début ou à la fin de cette transition. Dans sa première partie, l'étude met en évidence cette hétérogénéité et analyse les différences relevées dans les ressources dont disposent les jeunes à l'aide sociale, en fonction de leur âge. Elle s'appuie ce faisant sur les composantes suivantes:

- Situation de vie (type de ménage, état civil)
- Parcours de formation
- Situation professionnelle

Ces composantes reflètent les principaux **changements de statut** caractéristiques de l'entrée dans l'âge adulte. De manière générale, on distingue cinq changements, qui ne doivent toutefois pas tous se produire pour pouvoir considérer qu'une personne a atteint l'âge adulte (Pinquart/Grob 2008):

- Obtention d'un diplôme de formation
- Départ du foyer familial
- Début d'une activité professionnelle
- Début d'une relation de couple durable
- Fondation d'une famille

Le diplôme qui sanctionne la fin de la formation rend compte des ressources culturelles acquises et des chances de trouver du travail, tandis que l'exercice d'une activité rémunérée est essentiel pour accéder à l'autonomie financière. Les autres changements sont, eux, davantage liés à l'autonomisation sociale et à la dimension familiale (vie en couple, parentalité). La description de la situation des jeunes adultes à l'aide sociale a pour but d'éclairer, en fonction des changements de statut effectués, les difficultés rencontrées par ces personnes pour développer et élargir leur capacité d'action. Les facteurs **sexe** et **origine migratoire**, deux éléments qui influent fortement sur le comportement individuel pendant ces phases de transition, sont systématiquement pris en compte dans notre analyse. S'il est vrai que chacun des membres de cette population est unique et possède sa propre histoire, il importe de trouver des critères permettant de former des groupes de bénéficiaires relativement homogènes, à qui l'on puisse offrir des prestations sur mesure. Nous avons défini à cet effet **six types de jeunes adultes** bénéficiaires de l'aide sociale:

T 1 Profils des six types de jeunes adultes retenus, en %, en 2006

Variable	Type 1: en formation	Type 2: avec enfant(s)	Type 3: sans emploi, sans formation	Type 4: sans emploi, avec formation	Type 5: actif/active occupé/e	Type 6: non actif/active	Total
Âge (en années)							
Moyenne	19,9	22,7	21,4	22,4	21,6	21,8	21,5
Sexe							
Hommes	50,5	21,1	59,3	55,9	49,1	50,1	47,0
Femmes	49,5	78,9	40,7	44,0	50,9	49,9	53,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nationalité							
Suisse	63,3	57,3	62,7	78,2	67,2	73,9	63,2
Etrangère	36,7	42,7	37,3	21,8	32,8	26,1	36,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de ménage							
Vit avec ses parents	52,4	0,0	25,3	18,1	29,2	19,9	24,9
Vit seul/e	22,8	0,0	37,0	44,0	34,9	28,0	25,3
Vit en couple	4,6	51,8	13,4	15,5	16,8	11,9	20,7
Elève seul/e ses enfants	0,0	48,2	0,0	0,0	0,0	0,0	7,9
Autre ménage privé	6,0	0,0	8,3	9,7	7,3	6,2	5,4
En institution	7,6	0,0	2,6	1,7	3,0	19,8	5,9
Autre forme de logement	6,7	0,0	13,5	11,2	8,9	14,2	7,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dossiers ayant donné lieu à une prestation pendant la période d'enquête, sans les doubles comptages; pour les autres membres de l'unité d'assistance: dossiers réguliers uniquement. Huit cantons ont été exclus. 22,1% des observations n'ont pas pu être attribuées à un profil type (absence de données concernant la situation professionnelle, le niveau de formation ou les parents).

Sources: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS.

Type 1: Jeunes adultes en formation

Près d'un quart des jeunes adultes à l'aide sociale sont encore en formation; parmi ceux-ci, un peu plus de 60% suivent un apprentissage. L'âge moyen de ce groupe est d'environ 20 ans, et les deux sexes y sont représentés à parts égales (voir tableau 1). Dans bien des cas, le manque de ressources matérielles des parents explique probablement le besoin de recourir à l'aide sociale: les jeunes en formation qui en dépendent présentent généralement des revenus trop faibles pour être économiquement autonomes. Dans de nombreux cas, les parents ne sont pas en mesure de financer, partiellement ou en totalité, la formation de leurs enfants. Les bourses octroyées par les cantons au titre de prestations sous condition de ressources ne suffisent pas toujours à éviter le recours à l'aide sociale. Un peu plus de la moitié des jeunes en formation tributaires de l'aide sociale vivent encore chez leurs parents. Dans près de 90% des cas, ces derniers bénéficient également de prestations de l'aide sociale. La statistique ne permet pas de dire avec certitude si les jeunes en formation qui ont quitté le foyer familial reçoivent un soutien financier de leurs parents, ni si ces derniers recourent à l'aide sociale. Ce qui est certain, c'est qu'un cinquième des jeunes en formation qui sont à l'aide sociale vivent seuls, soit une proportion nettement plus grande que dans la population totale.

L'aide sociale joue un rôle subsidiaire pour les jeunes en formation qui exercent une activité rémunérée ou qui reçoivent un soutien financier de leurs parents. Dans les autres cas (pas de revenu ni de soutien financier des parents), elle constitue une mesure transitoire, qui peut cependant se prolonger jusqu'à la fin de la formation. L'obtention d'un diplôme et l'entrée dans la vie professionnelle (si elle a lieu) entraînent dans bon nombre de cas une nette amélioration de la situation.

Type 2: Jeunes adultes ayant des enfants

17% des jeunes adultes qui recourent à l'aide sociale ont des enfants. Un peu plus de la moitié d'entre eux vivent en couple, les autres élèvent seul-es leurs enfants. Les femmes représentent les quatre cinquièmes de ce groupe (Tableau 1), d'une part parce qu'elles se marient et fondent une famille plus tôt que les hommes, d'autre part parce que les enfants leur sont confiés dans l'écrasante majorité des séparations: chez les jeunes adultes, 94% des personnes élevant seules leurs enfants sont des femmes.

L'âge moyen des jeunes adultes avec enfants qui recourent à l'aide sociale approche les 23 ans. Presque la moitié des bénéficiaires de l'aide sociale ayant des enfants et vivant en couple sont de nationalité étrangère. A l'inverse, près de 70% des jeunes familles monoparentales à l'aide sociale ont à leur tête une personne de nationalité suisse. Indépendamment de la structure familiale, la part des parents qui recourent à l'aide sociale est plus élevée chez les étrangers que chez les ressortissants suisses (22% contre 15%).

Le type 2 comprend l'ensemble des jeunes adultes ayant des enfants, indépendamment de leur situation professionnelle. Nous partons du principe que les coûts directs et indirects des enfants (dépenses de consommation, coût du temps consacré aux enfants) sont ceux qui entravent le plus la capacité d'action des jeunes adultes. Même si cette hypothèse ne se vérifie pas toujours, elle apparaît globalement plausible, compte tenu notamment de la part importante de familles monoparentales à l'aide sociale.

En outre, la situation professionnelle est étroitement liée à l'existence d'un soutien des parents et à la situation familiale; il faudrait donc considérer la situation sous l'angle de la structure du ménage pour pouvoir estimer le coût représenté par les enfants. A titre d'exemple, le fait que la moitié des femmes bénéficiant d'une aide sociale et vivant en couple avec des enfants n'exerce pas d'activité rémunérée ne constitue pas, à la différence de la maternité, un motif expliquant l'octroi de prestations d'aide sociale. En effet, dans ce cas, l'absence d'une activité professionnelle est étroitement liée à la maternité et reflète avant tout les choix opérés au sein du couple.

Type 3: Jeunes adultes sans emploi et sans formation

Le chômage commence à frapper les jeunes adultes surtout à partir de 20 ans. Abstraction faite de ceux qui ont des enfants, un peu plus d'un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale de 18 à 25 ans sont sans emploi. Parmi ceux-ci, deux tiers (soit 22% de l'ensemble des jeunes adultes à l'aide sociale) n'ont pas achevé de formation professionnelle, en raison des difficultés rencontrées au moment du passage de la scolarité obligatoire à la formation post obligatoire (1er seuil), ou parce qu'ils ne sont pas allés au bout de leur formation professionnelle. Les hommes sont surreprésentés dans ce groupe (59%), tandis que la part des étrangers correspond à peu près à celle relevée parmi l'ensemble des jeunes adultes à l'aide sociale (Tableau 1).

Bien que les jeunes adultes sans formation et sans emploi soient relativement jeunes (21,4 ans), un quart d'entre eux habitent encore chez leurs parents, tandis que deux cinquièmes vivent seuls. L'aide sociale octroyée aux personnes sans emploi vise en principe à fournir un soutien temporaire et prend fin au moment où le ou la bénéficiaire trouve un emploi ou obtient des prestations de chômage. Reste à déterminer, dans ce dernier cas, dans quelle mesure la capacité d'action des jeunes adultes évolue à long terme. Pour les jeunes adultes sans formation et sans emploi notamment, il se peut que l'aide sociale, de mesure temporaire destinée à surmonter une crise passagère, se transforme progressivement en source de revenu durable. Le chômage vient encore aggraver l'absence de formation professionnelle: plus il se prolonge, plus il contribue à dévaloriser encore le peu de qualifications acquises.

Type 4: Jeunes adultes sans emploi avec formation

Les personnes qui éprouvent des difficultés à trouver du travail après avoir achevé une formation post obligatoire représentent 12% des jeunes adultes (sans enfant) à l'aide sociale. Là encore, les hommes sont surreprésentés, avec 56% (Tableau 1). Ce groupe comprend quatre cinquièmes de personnes de nationalité suisse et un cinquième de ressortissants étrangers. Les personnes qui le composent ont en moyenne un an de plus que les jeunes adultes sans formation et sans emploi. D'où une structure légèrement différente: la part des personnes vivant seules est un peu plus élevée, tandis que celle des jeunes habitant chez leurs parents est un peu plus basse. La fonction transitoire de l'aide sociale est sans doute plus marquée encore pour ce groupe que pour le type 3.

Type 5: Jeunes adultes actifs occupés

12% des jeunes adultes (sans enfant) sont à l'aide sociale alors qu'ils exercent une activité professionnelle. Plus de la moitié d'entre eux n'ont pas franchi le seuil les séparant de l'école obligatoire à la formation post obligatoire ou n'ont pas terminé de formation professionnelle, à l'instar des jeunes adultes sans formation et sans emploi correspondant au profil 3. Etant donné sa taille relativement faible, nous avons renoncé à subdiviser ce groupe en sous-catégories par niveau de formation. Les deux sexes y sont représentés à parts égales, tandis que la part d'étrangers est légèrement plus faible que dans l'ensemble des jeunes adultes à l'aide sociale (Tableau 1). Un peu plus de la moitié des jeunes adultes à l'aide sociale travaille à plein temps. Les hommes sont un peu plus souvent dans ce cas que les femmes (env. 60% contre 50%).

Les personnes appartenant à ce groupe peuvent être qualifiées de working-poor au sens strict, puisque bien qu'elles travaillent à plein temps, elles ne sont pas en mesure de subvenir aux besoins d'éventuels autres membres du ménage. A lui seul, ce groupe ne rend pas compte de l'ensemble des working-poor parmi les jeunes adultes à l'aide sociale, étant donné que nous considérons ici des ménages, et que le statut de working-poor n'est donc pas uniquement fonction du revenu et du volume de travail individuel. Ce groupe exclut par ailleurs les personnes avec enfants, qui figurent sous le type 2. Le fait que les personnes

considérées ici travaillent et n'ont pas d'enfant et que plus de la moitié d'entre elles ne parviennent pas à subvenir aux besoins d'éventuels autres membres du ménage, bien qu'elles aient un travail à plein temps, est un indicateur du faible niveau de leurs revenus, ainsi que de la précarité de leurs conditions de travail. L'aide sociale joue dans ce cas une fonction subsidiaire, en complétant le revenu du montant requis pour franchir le seuil statistique de pauvreté (revenus de transferts compris).

Type 6: Jeunes adultes non actifs

13% des jeunes adultes à l'aide sociale se trouvent en marge de la vie active: ils n'exercent pas d'activité rémunérée et ne recherchent pas d'emploi. On peut exclure de ce groupe les personnes qui ont renoncé à un travail pour assumer l'éducation de leurs enfants, regroupées sous le type 2; le type 6 concerne sans doute essentiellement des gens souffrant de troubles psychiques et/ou physiques, dont des problèmes de dépendances. Cette hypothèse semble confirmée par le fait qu'un cinquième de ces personnes vit en institution (contre 5,9% de l'ensemble des jeunes adultes), tandis que 14% occupent un type de logement particulier (contre 7,8% de l'ensemble des jeunes adultes, Tableau 1). Dans ce groupe, l'aide sociale présente le plus souvent un caractère durable et se substitue à un revenu régulier. Les deux sexes sont représentés dans ce groupe à parts à peu près égales. A l'inverse, les ressortissants suisses sont surreprésentés: près de trois jeunes adultes non actifs sur quatre à l'aide sociale ont un passeport à croix blanche.

Différences par type de communes

La structure sociale de la population présente d'importantes différences entre les villes, les agglomérations et les régions rurales. Il paraît donc logique que les problèmes des jeunes adultes varient eux aussi d'un type de commune à un autre. Le tableau 2 montre comment les six groupes de jeunes adultes bénéficiaires de l'aide sociale se répartissent entre les trois types de communes définis (villes, agglomérations, communes rurales). Les principales différences relevées sont de quatre types:

T 2 Jeunes adultes à l'aide sociale par type de ménages, en pourcent, en 2006

Types de jeunes adultes à l'aide sociale	Type de commune d'assistance		
	Ville	Agglomération	Commune rurale
1: en formation	20,0	24,6	26,6
2: avec enfant(s)	20,2	17,0	12,6
3: sans emploi, sans formation	24,2	22,2	21,1
4: sans emploi, avec formation	12,8	11,5	11,4
5: actif/active occupé/e	11,3	12,1	13,1
6: non actif/active	11,4	12,7	15,3
Total (%)	100,0	100,0	100,0
Total (N)	8156	7251	3322

Cas ayant donné lieu à l'octroi de prestations pendant la période considérée, sans les doubles comptages; pour les autres membres de l'unité d'assistance: dossiers réguliers uniquement. Huit cantons sont exclus de l'analyse. Les données relatives à la situation des jeunes à l'aide sociale ou au type de commune manquent pour 22,2% des observations pertinentes.

Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS

- Premièrement, la part des jeunes adultes qui suivent une formation tout en recourant à l'aide sociale est nettement plus importante à la campagne que dans les villes. Ceux-ci y forment même le groupe le plus important (plus d'un quart). Cela pourrait s'expliquer entre autres par le fait qu'un grand nombre de jeunes en formation qui touchent l'aide sociale ont moins de 20 ans et vivent encore chez leurs parents. Ceux qui partent s'établir en ville ou dans une commune d'agglomération paraissent donc relativement peu nombreux.
- Deuxièmement, les jeunes adultes qui n'exercent pas encore d'activité professionnelle semblent relativement nombreux dans les communes rurales. La différence est encore plus marquée si l'on considère la taille de la commune, plutôt que son appartenance à l'une des catégories mentionnées: les non actifs représentent ainsi 17% des jeunes adultes à l'aide sociale dans les communes jusqu'à 2000 habitants. Les causes de cette absence d'activité professionnelle n'étant pas connues, on se retiendra ici de toute tentative d'interprétation.
- Troisièmement, la part des jeunes adultes à l'aide sociale qui ont au moins un enfant est plus importante dans les villes (20%) et les agglomérations (17%) que dans les communes rurales (13%). Le comportement en matière de mobilité semble jouer ici un rôle, si l'on sait que les membres de ce groupe ont près de 20 ans et demi en moyenne et qu'ils ont pour la plupart quitté le foyer familial. Par ailleurs, les étrangers avec enfants, qui sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier de l'aide sociale, ont tendance à se concentrer davantage dans les villes. Enfin, la majorité des jeunes parents de nationalité suisse qui touchent l'aide sociale élèvent seuls leurs enfants. Par ailleurs, il n'est pas à exclure que les jeunes des campagnes soient davantage soumis à la pression sociale que ceux vivant dans les villes ou les agglomérations.
- Quatrièmement, la part des jeunes adultes sans formation et sans emploi est un peu plus importante dans les villes et les agglomérations que dans les communes rurales. L'écart est toutefois relativement faible, comparé aux autres disparités relevées.

Reste un dernier fait à relever: les parts représentées par les différents groupes de bénéficiaires de l'aide sociale dans les villes, les agglomérations et les communes rurales ne fournissent pas d'indication sur l'importance des problèmes sociaux rencontrés dans ces trois types de communes, mais rendent compte des différences qui existent entre ceux-ci dans les profils des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale. Ces différences traduisent les problèmes auxquels sont confrontés les services sociaux respectifs et les solutions adoptées pour tenter d'y faire face. Parmi les plus frappants, citons le nombre relativement élevé de jeunes adultes dans les communes rurales qui touchent l'aide sociale parce que leurs parents ne parviennent pas à financer l'intégralité d'une première formation professionnelle. A l'inverse, l'aide sociale octroyée dans les villes est plus souvent destinée à des jeunes qui ont fondé une famille et n'arrivent pas à en couvrir seuls les besoins, ou qui souffrent des conséquences d'une séparation ou d'un divorce.

2. Différences régionales

Les ressources personnelles (revenu, formation, etc.) ne sont pas le seul facteur contraignant les jeunes adultes à recourir à l'aide sociale. Des facteurs structurels jouent également un rôle. Parmi ceux-ci, mentionnons l'offre de places d'apprentissage, la structure économique et les offres de soutien proposées aux jeunes adultes en situation de crise (interruption de l'apprentissage, chômage, etc.). Les taux d'aide sociale des jeunes adultes présentent d'importantes disparités selon les cantons: ceux-ci se situaient en 2006 entre 0,6% à Nidwald et 12,1% à Bâle-Ville. Ces écarts s'expliquent probablement en partie par des différences structurelles. Nous devons prendre en compte les deux questions suivantes dans notre analyse:

- D'où proviennent les différences relevées entre les cantons dans les taux d'aide sociale des jeunes adultes (taux d'aide sociale absolu des jeunes adultes)?
- Pourquoi les taux d'aide sociale des jeunes adultes correspondent-ils au taux d'aide social global dans certains cantons, alors qu'ils dépassent nettement ce taux dans d'autres (taux d'aide sociale relatif des jeunes adultes)?

Différences entre les taux d'aide sociale chez les jeunes adultes

Pour expliquer les différences cantonales relatives au taux d'aide sociale des jeunes adultes, un modèle d'analyse multivariée comportant 30 variables a été utilisé. La Figure 1 présente le modèle explicatif utilisé pour les analyses, ainsi que les indicateurs considérés dans ce modèle.

Modèle explicatif du taux d'aide sociale

G 1

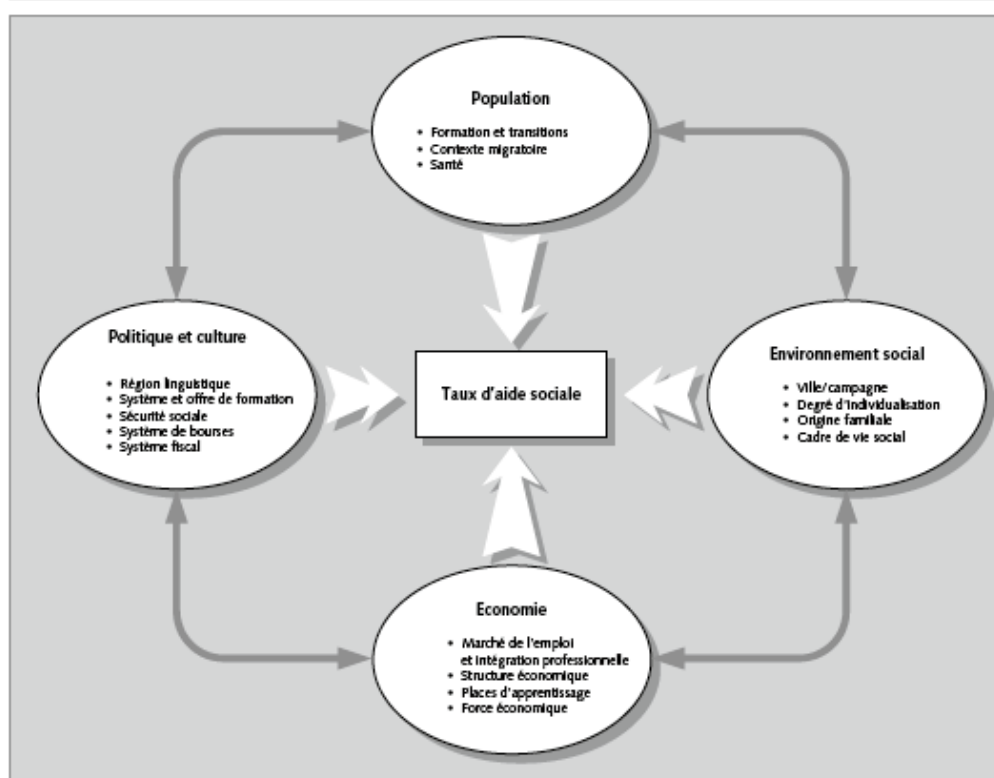


Figure: BASS.

D'après celui-ci, le taux d'aide sociale résulte des interactions existant entre des indicateurs appartenant aux quatre dimensions suivantes: population, environnement social, économie et politique/culture.³ Nous partons du principe que chacun des indicateurs recèle un élément d'explication du taux d'aide sociale.

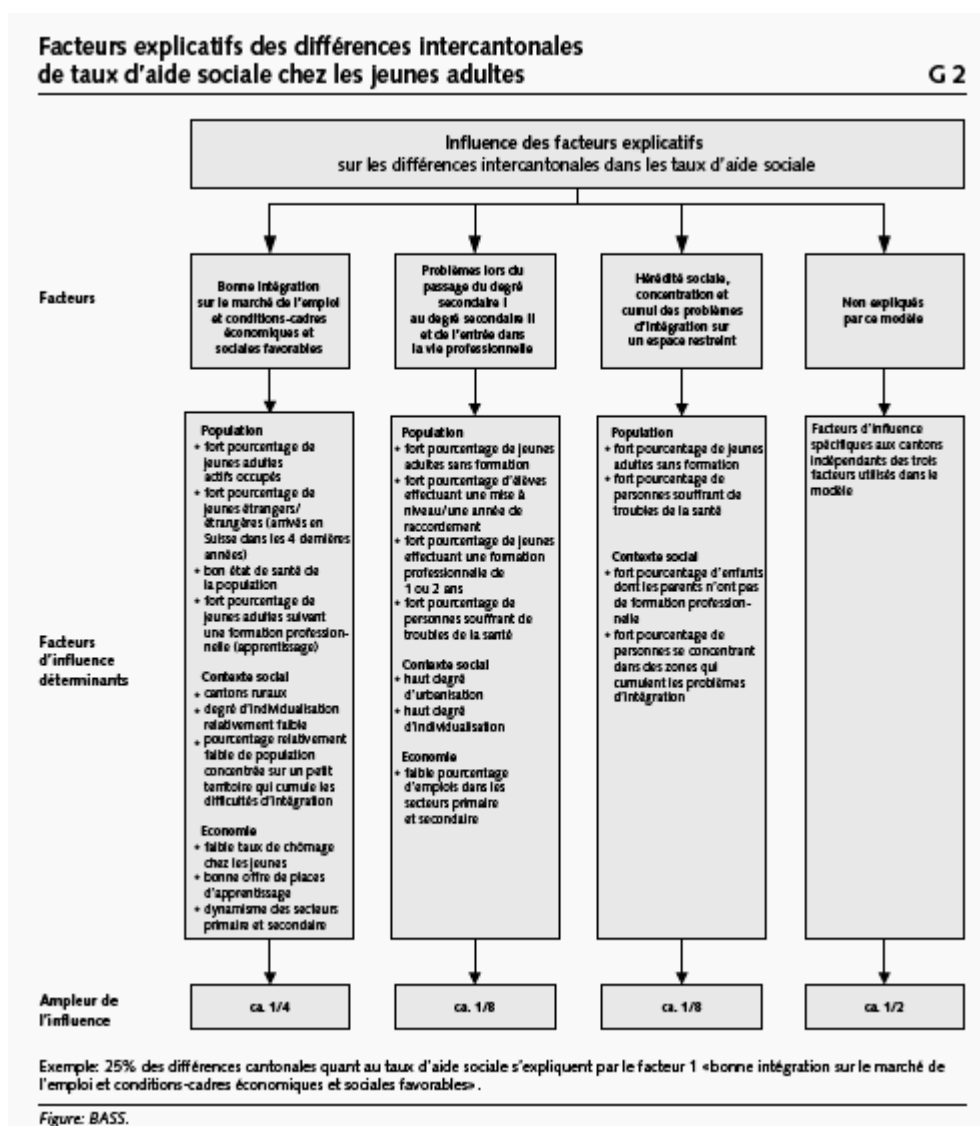
Des analyses factorielles ont permis de concentrer les variables en trois facteurs. Ces facteurs permettent d'expliquer un peu plus de **50% des différences** existant entre les taux d'aide sociale cantonaux:

- Le facteur **«bonne intégration sur le marché de l'emploi et conditions-cadres économiques et sociales favorables»** explique environ un quart de ces différences et constitue donc le principal facteur explicatif. Un pourcentage élevé de jeunes adultes en apprentissage, combiné avec une part relativement faible d'étrangers arrivés assez récemment (au cours des 3 à 4 dernières années) en Suisse et avec une population présentant un état de santé meilleur que la moyenne, semble aller de pair avec une intégration relativement forte des jeunes adultes sur le marché du travail. Le taux d'aide sociale, plus faible, en atteste. On relève toutefois des tendances opposées entre les régions linguistiques: les valeurs factorielles des cantons francophones et du Tessin sont négatives, tandis que celles des cantons alémaniques sont pour la plupart positives. La raison: les premiers se distinguent des seconds sur plusieurs déterminants essentiels du facteur **«forte intégration sur le marché du travail et conditions cadres économiques et sociales favorables»**. C'est ainsi que le taux d'intégration sur le marché du travail et la part des apprentis actifs occupés sont nettement plus faibles en Suisse romande et au Tessin, qui affichent par ailleurs des taux de chômage nettement plus élevés.
- Le facteur **«problèmes lors du passage du degré secondaire I au degré secondaire II et de l'entrée dans la vie professionnelle»** explique un huitième des différences. Les élèves sont moins nombreux à passer directement du degré secondaire I au degré secondaire II dans les cantons fortement urbanisés plutôt que dans les régions rurales. Au contraire, ils sont proportionnellement plus nombreux à suivre des cours de mise à niveau ou de raccordement, ce qui pourrait en partie expliquer la surreprésentation des jeunes adultes sans formation professionnelle dans les régions urbaines. Un facteur aggravant est que l'offre d'emplois peu qualifiés est moins étoffée dans les cantons urbains. Cette réalité économique complique l'intégration des jeunes sur le marché du travail et les expose davantage au risque de dépendre de l'aide sociale.
- A partir de ce modèle d'estimation, nous avons également mesuré l'influence de l'environnement familial sur le taux d'aide sociale, ainsi que celle de l'environnement social (proportion de personnes sans emploi ou de nationalité étrangère, logements à fort taux d'occupation, etc.). Les résultats des analyses

³ Nous renonçons ici à présenter dans les détails l'ensemble des variables prises en compte dans le modèle d'estimation. Ces informations figurent dans le rapport intégral.

montrent que le pourcentage de jeunes adultes issus de familles culturellement défavorisées influe d'autant plus sur le recours à l'aide sociale qu'une part relativement importante de la population du canton vit dans des zones qui cumulent les problèmes d'intégration. Le facteur «*hérédité sociale, cumul et concentration des problèmes d'intégration*» explique environ un huitième des différences cantonales dans les taux d'aide sociale.

Les calculs réalisés à l'aide de ce modèle montrent qu'il existe d'autres facteurs cantonaux spécifiques ayant une influence déterminante sur les taux d'aide sociale. Nous en ignorons toutefois la nature. A elle seule, l'analyse statistique ne permet pas de déterminer cette dernière. Cependant les hypothèses suivantes peuvent être émises:



- L'analyse multivariée appliquée aux facteurs pris en compte dans notre modèle pour le domaine «*Politique et culture*» (région linguistique, système de formation, taux fiscal, prestations sous condition de ressources, etc.) fait apparaître soit une absence d'influence de ces facteurs, soit des résultats non plausibles.

- D'autres études font apparaître des différences entre les cantons quant à l'attitude de la population face à l'offre de prestations en matière d'assurances sociales (voir aussi Guggisberg/Schär/Spycher 2004). On retrouve probablement de telles différences dans le domaine de l'aide sociale, ce qui fournirait une partie des explications manquantes.
- La législation en matière d'aide sociale est empreinte de fédéralisme: l'élaboration des lois comme leur application sont du ressort des cantons. L'application des normes et des bases de calcul définies par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) varie ainsi d'un endroit à un autre. Il est difficile de réunir ces différences dans un seul modèle statistique, compte tenu de leur diversité et de leur lien étroit avec les particularismes locaux. La figure 2 donne une représentation systématique des résultats.

Différences dans les taux d'aide sociale des jeunes adultes

Les cantons dans lesquels les jeunes adultes sont exposés à un risque important de devoir recourir à l'aide sociale ont également tendance à présenter des taux d'aide sociale supérieurs à la moyenne. Un tel parallélisme sous-entend que le modèle présenté peut être étendu au risque de dépendance à l'aide sociale d'autres groupes de population. Cela nous amène à formuler la question des différences cantonales d'une autre manière: pourquoi dans certains cantons le taux d'aide sociale des jeunes adultes correspond-il plus ou moins au taux d'aide sociale global? Et qu'est-ce qui explique les taux d'aide sociale nettement supérieurs au taux global enregistré dans quelques autres?

Pour répondre à ces questions, nous avons créé un modèle d'analyse multivariée intégrant uniquement, comme facteurs explicatifs, des variables spécifiques à la situation des 18–25 ans. Ce modèle, qui s'est révélé le plus stable et le plus pertinent de tous les modèles testés, contient quatre facteurs d'influence d'égale importance:

- Plus les élèves qui ont terminé leur scolarité obligatoire éprouvent de problèmes pour commencer une formation post obligatoire, plus le taux d'aide sociale des jeunes adultes standardisé est important (= taux d'aide sociale des 18 à 25 ans par rapport au taux global).
- Plus le taux de chômage standardisé des jeunes adultes est élevé, plus le taux d'aide sociale standardisé l'est également.
- Plus la part des places d'apprentissage dans l'ensemble des places de travail est élevée, plus le taux d'aide sociale standardisé des jeunes adultes est faible.
- Plus la part des adolescents (14 à 18 ans) dont les parents sont au chômage est élevée (chiffres tirés du recensement fédéral de la population 2000), plus le taux d'aide sociale standardisé des jeunes adultes l'est également quatre à six ans plus tard.

De manière générale, le modèle utilisé confirme l'idée selon laquelle le risque accru de dépendre de l'aide sociale chez les jeunes adultes serait étroitement lié aux transitions que ceux-ci doivent opérer, entre la scolarité obligatoire et la formation post obligatoire d'abord (1er seuil), au moment de l'entrée sur le marché du travail ensuite (2e seuil). Il laisse supposer que ce risque peut être réduit en améliorant l'efficacité du système dual de formation professionnelle et en impliquant davantage les entreprises dans la formation.

Enfin, le modèle livre des indices donnant à entendre que la marge de manœuvre des jeunes adultes est influencée par la présence de biens culturels dans le foyer familial (cf. hérédité sociale, contexte culturel).

3. Trajectoires des jeunes adultes à l'aide sociale

Pour apprécier la situation des jeunes adultes à l'aide sociale, il faut pouvoir connaître la durée du recours à cette dernière et déterminer dans quelle mesure la sortie de l'aide sociale est synonyme pour les jeunes adultes d'accession durable à l'autonomie financière. L'aide sociale ne constitue-t-elle qu'une béquille passagère, accordée le temps de faire sa place sur le marché du travail? Ou cache-t-elle un piège capable de transformer les moins diligents en assistés de l'Etat? Pour répondre à cette question, nous avons soumis à des analyses longitudinales les données concernant les jeunes nouvellement entrés à l'aide sociale en 2004. Nous avons suivi leurs parcours à l'aide sociale et dans la vie en général jusqu'en 2006.

Les résultats suivants reposent sur une typologie qui prend en compte, outre la durée et la régularité d'octroi des prestations, le fait qu'une personne nouvellement entrée à l'aide sociale en 2004 touchait encore ou non des prestations de cette dernière le 31 décembre 2006.⁴

T 3 Trajectoires des jeunes adultes de 18 ans à 25 ans, selon la durée d'octroi des prestations (nouveaux cas en 2004)

Types de trajectoires	Nombre	Parts en %	Durée de perception en mois			
			Moyenne	Médiane	Décile 0-10%	Décile 90-100%
Dépendance durable	5 918	25,3	30	30	26	35
Prestations de courte durée	11 360	48,6	5	4	1	10
Prestations de longue durée	2 864	12,3	18	18	13	24
Rechutes	3 234	13,8	13	12	3	23
Total	23 376	100,0	14	10	1	31

Nouveaux cas d'aide sociale en 2004, personnes âgées de 18 à 25 ans. Période d'observation: 1.1.2004-31.12.2006. Dix cantons sont exclus de l'analyse.
Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS.

⁴ Lorsqu'une personne à l'aide sociale déménage dans une autre commune où elle bénéficie également de prestations de l'aide sociale, un deuxième dossier est ouvert, et la personne figure dès lors dans deux dossiers administratifs distincts, avec chacun sa propre durée d'octroi des prestations. Dans la mesure où il n'y a pas eu d'interruption de versements durant plus de six mois, les deux dossiers ont été regroupés pour la présente analyse et traités comme ne formant qu'une seule période de référence.

Le tableau 3 présente les quatre catégories définies et la part qu'elles représentent parmi les jeunes adultes entrés à l'aide sociale en 2004. Il livre en outre des indications sur la durée d'octroi des prestations. Voici les quatre catégories définies:

- Les bénéficiaires durablement dépendants sont des personnes qui, jusqu'à la fin de 2006, ont touché des prestations de l'aide sociale sans arrêt, ou avec des interruptions ne dépassant pas six mois. Ces personnes ont bénéficié de prestations d'aide sociale pendant une durée allant de deux à trois ans, selon le moment de leur entrée à l'aide sociale en 2004. Cette durée se réfère uniquement à la période considérée, limitée au 31 décembre 2006: les prestations d'aide sociale octroyées au-delà de cette date n'ont pas été prises en compte.
- Les bénéficiaires de prestations de courte durée se sont affranchis de l'aide sociale après en avoir touché pendant une année au maximum. En d'autres termes, ils n'y ont plus eu recours depuis. Comme le montre le Tableau 3, la durée médiane de recours ne dépasse pas 4 mois: la moitié des personnes concernées renoncent à l'aide sociale avant ce terme.
- Les bénéficiaires de prestations de longue durée, s'ils avaient également réussi à sortir de l'aide sociale à fin 2006, y ont cependant eu recours pendant plus d'un an. Cette catégorie a pu toucher des prestations pendant deux ans et demi au maximum (entre le 1.1.2004 et le 31.6.2006). La plupart des personnes concernées y ont recouru pendant nettement moins longtemps. La médiane s'établit aux environs d'un an et demi.
- Les personnes retombées à l'aide sociale sont des personnes qui, bien qu'elles soient parvenues à renoncer pendant plus de six mois à l'aide sociale, touchent à nouveau des prestations de cette dernière. Vu le faible nombre de cas, nous avons renoncé à distinguer les personnes qui y recouraient ou non le 31.12.2006. Nous avons également abandonné l'idée d'analyser le nombre des interruptions et la longueur des recours aux prestations, en raison de la durée relativement courte d'observation, qui ne permet pas de comparer de manière concluante les «*pendulaires*» (ceux qui ne cessent d'y entrer et d'en sortir) avec les personnes qui y recourent à titre transitoire (voir Buhr, 1995). La dispersion importante des durées de perception reflète toutefois l'hétérogénéité du groupe. Tandis que les 10% de personnes qui affichent les durées de perception les plus longues ont recouru à l'aide sociale pendant 23 mois au minimum, les 10% de personnes situées à l'autre extrémité en sont sortis après 3 mois environ.

Si l'on considère la répartition de ces différents groupes, on s'aperçoit que près de la moitié des nouveaux cas de 2004 concernent des bénéficiaires de prestations de courte durée, qui ont quitté l'aide sociale dans les douze mois et qui n'y ont plus eu recours jusqu'à la fin de la période considérée. Ce constat accrédite la thèse d'une approche dynamique de la pauvreté, selon laquelle une part importante des personnes à l'aide sociale ne sollicitent qu'un soutien temporaire.

Des comparaisons détaillées avec d'autres études sont quasiment impossibles, en raison des différences existant dans les définitions, les périodes et les territoires considérés. De manière générale, il semble que les proportions de bénéficiaires de prestations de courte durée se situent plutôt dans les limites supérieures de la fourchette. Cela pourrait toutefois s'expliquer par l'absence d'un recul suffisant, ce qui pourrait entraîner une sous-estimation du pourcentage des rechutes et une légère surestimation de celui des bénéficiaires de prestations de courte durée.

Les bénéficiaires de prestations de courte durée, les bénéficiaires de prestations de longue durée et les personnes retombées à l'aide sociale ont ceci en commun qu'ils ont réussi à se passer pendant au moins six mois de prestations de l'aide sociale au cours de la période considérée. Ensemble, ces trois groupes rendent compte du nombre de sorties, temporaires ou définitives, de l'aide sociale. Dans les faits, trois quarts des quelque 17'460 jeunes adultes de 18 à 25 ans nouvellement inscrits à l'aide sociale en 2004 en étaient sortis, au moins temporairement, à fin 2006. Le nombre des rechutes s'élève à 3230 ou à 19% du total, contre 14% pour l'ensemble des dossiers nouvellement ouverts en 2004.

T 4 Trajectoires des jeunes adultes à l'aide sociale selon la situation professionnelle, en % (nouveaux cas en 2004)

Situation professionnelle	Dépendance durable	Sortie			Total		
		Prestations de courte durée	Prestations de longue durée	Rechutes	En %	En nombre	Répartition (en %)
En formation	16,6	61,8	14,9	6,7	100,0	403	10,8
Actif/active occupé/e	22,0	56,8	13,0	8,4	100,0	586	15,8
Sans emploi	14,6	58,0	11,5	15,9	100,0	1469	39,5
Non actif/active	37,7	38,0	16,0	8,2	100,0	915	24,6
Situation indéterminée	16,3	56,9	11,4	15,7	100,0	343	9,2
Total	21,8	53,2	13,2	11,8	100,0	3716	100,0

Nouveaux cas d'aide sociale en 2004, personnes âgées de 18 ans à 25 ans. Période d'observation: 1.1.2004–31.12.2006. Prestations de courte durée: jusqu'à 1 an, prestations de longue durée: plus d'un an. Onze cantons sont exclus de l'analyse. Les informations sur la situation professionnelle manquent pour 1,7% des observations pertinentes.

Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS.

Les analyses longitudinales réalisées selon les variables sociodémographiques font apparaître les résultats suivants: les jeunes adultes demeurent moins longtemps à l'aide sociale et sont proportionnellement plus nombreux à en sortir que leurs aînés en âge de travailler. A titre d'exemple, seulement 22% des jeunes adultes ont touché des prestations de l'aide sociale pendant toute la période d'observation, contre 28% des 46 à 55 ans. Attention toutefois à ne pas relativiser les difficultés rencontrées par les jeunes qui recourent à l'aide sociale: les écarts relevés entre les deux groupes quant aux chances d'en sortir et à la durée de perception de prestations sont trop faibles pour cela.

Les jeunes adultes non actifs (qui ne travaillent pas et qui ne sont pas en quête d'emploi) éprouvent beaucoup de difficultés à s'affranchir de l'aide sociale. La part des bénéficiaires de prestations de courte durée est en outre étonnamment faible dans ce groupe.

Les jeunes adultes sans emploi parviennent plus souvent à quitter l'aide sociale que les personnes actives occupées, soit parce qu'ils trouvent un emploi, soit parce qu'ils sont arrivés au bout du délai requis pour toucher des indemnités de chômage. A l'inverse, le risque de devenir durablement dépendant de l'aide sociale est un peu plus grand chez les jeunes adultes qui touchent des prestations de l'aide sociale tout en exerçant une activité rémunérée. Cela s'explique aisément: les personnes pas ou peu qualifiées qui travaillent dans des branches à bas salaires ont besoin de temps pour se sortir de leur condition. Le travail à temps partiel peut aussi engendrer une telle situation.

Les résultats montrent que les personnes ayant réussi à se libérer de l'aide sociale sont relativement nombreuses à y retomber après six mois ou plus. En d'autres termes, leur intégration sur le marché du travail reste précaire. Il arrive même que leur situation ne subisse aucune amélioration objective, et que les interruptions dans l'octroi de prestations de l'aide sociale soient uniquement dues au versement temporaire d'indemnités de chômage («*effet carrousel*»).

T 5 Trajectoires des jeunes adultes à l'aide sociale selon le niveau de formation, en % (nouveaux cas en 2004)

Niveau de formation	Dépendance durable	Sorties			Total		
		Prestations de courte durée	Prestations de longue durée	Rechutes	En %	En nombre	Répartition (en %)
En formation	16,6	61,8	14,9	6,7	100,0	403	13,9
Sans formation postobligatoire	24,5	49,4	13,5	12,7	100,0	1504	51,8
Formation de degré secondaire II	14,4	63,4	10,7	11,6	100,0	947	32,6
Formation de degré tertiaire	18,8	60,4	12,5	6,3	100,0	48	1,7
Total	20,0	55,9	12,7	11,4	100,0	2902	100,0

Chiffres en italique: entre 30 et 49 observations.

Nouveaux cas d'aide sociale en 2004, personnes âgées de 18 ans à 25 ans. Période d'observation: 1.1.2004 – 31.12.2006. Prestations de courte durée: jusqu'à 1 an, prestations de longue durée: plus d'un an. Onze cantons sont exclus de l'analyse. Les informations sur le niveau de formation manquent pour 23,2% des observations pertinentes.

Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS

Le fait d'avoir accompli une formation de degré secondaire II accroît les chances de sortir (rapidement) de l'aide sociale: la durée de perception moyenne est plus courte et la probabilité de sortie est plus forte pour les jeunes adultes qui perçoivent des prestations de l'aide sociale entre la fin de la formation professionnelle et l'entrée sur le marché du travail (2e seuil) que pour ceux qui peinent à se lancer dans une formation professionnelle (1er seuil).

L'obligation d'entretien à l'égard des enfants tend à allonger la durée de perception de l'aide sociale. Les personnes élevant seules leurs enfants présentent le plus fort taux de bénéficiaires durablement dépendants: près de 40% des dossiers ouverts en 2004 pour des parents élevant seuls leurs enfants n'étaient toujours pas clos à fin 2006.

De même, la proportion de bénéficiaires durablement dépendants est plus élevée de 10 points chez les couples ayant des enfants que chez les couples sans enfants (24% contre 14%).

T 6 Trajectoires des jeunes adultes à l'aide sociale, par type de ménage, en % (nouveaux cas en 2004)

Type de ménage	Dépendance durable	Sorties			Total		
		Prestations de courte durée	Prestations de longue durée	Rechutes	En %	En nombre	Répartition (en %)
Dossiers d'une personne	19,3	51,4	12,3	17,0	100,0	3124	65,6
Personne seule avec enfant(s)	38,5	35,6	15,1	10,9	100,0	478	10,0
Couple avec enfant(s)	24,3	51,7	11,0	12,7	100,0	300	6,3
Couple sans enfant	14,1	56,3	11,5	18,1	100,0	270	5,7
Autre ménage privé						19	0,4
En Institution	32,3	37,8	22,0	7,3	100,0	164	3,4
Autre forme de logement	18,2	63,9	9,1	8,8	100,0	407	8,5
Total	21,7	50,6	12,5	15,2	100,0	4761	100,0

Nouveaux cas d'aide sociale en 2004, personnes âgées de 18 ans à 25 ans. Période d'observation: 1.1.2004–31.12.2006. Prestations de courte durée: jusqu'à 1 an, prestations de longue durée: plus d'un an. Dix cantons sont exclus de l'analyse. Les informations sur le type de ménage manquent pour 6,0% des observations pertinentes. Pas de données chiffrées: moins de 30 observations.

Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS

L'écart entre les Suisses et Suissesses et les ressortissants étrangers (tableau 7) est le plus important chez les personnes durablement dépendantes de l'aide sociale: celles-ci représentent près d'un quart des étrangers et étrangères à l'aide sociale, contre seulement un cinquième des personnes de nationalité suisse.

T 7 Trajectoires des jeunes adultes à l'aide sociale, par nationalité, en % (nouveaux cas en 2004)

Nationalité	Dépendance durable	Sorties			Total		
		Prestations de courte durée	Prestations de longue durée	Rechutes	En %	En nombre	Répartition (en %)
Suisse	19,9	51,9	12,9	15,4	100,0	3172	62,7
Etranger	24,4	48,7	11,1	15,9	100,0	1885	37,3
Total	21,6	50,7	12,2	15,5	100,0	5057	100,0

Nouveaux cas d'aide sociale en 2004, personnes âgées de 18 ans à 25 ans. Période d'observation: 1.1.2004–31.12.2006. Prestations de courte durée: jusqu'à 1 an, prestations de longue durée: plus d'un an. Dix cantons sont exclus de l'analyse. Les informations sur la nationalité manquent pour 0,2% des observations pertinentes.

Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS

Les différences demeurent lorsqu'on inclut dans l'analyse des variables (de contrôle) supplémentaires telles que le **niveau de formation**. Les difficultés plus grandes rencontrées par les personnes de nationalité étrangère pour sortir de l'aide sociale ne s'expliquent pas seulement par un niveau de formation en moyenne plus bas: leur part est également nettement plus importante, par rapport aux ressortissants suisses, chez les jeunes adultes sans formation. Il en va de même pour les personnes ayant achevé une formation du degré secondaire II, à la différence près que les ressortissants suisses ont non seulement de plus grandes chances de sortir de l'aide sociale, mais qu'ils en sont également moins longtemps tributaires. Il n'y a que chez les jeunes adultes en formation que la composante

nationale joue un moins grand rôle: si les ressortissants suisses sont proportionnellement moins nombreux parmi les bénéficiaires durablement dépendants, ils ont aussi de plus grandes probabilités de retomber à l'aide sociale après l'avoir quittée. La situation apparaît plus complexe et les contrastes entre nationalités sont frappants lorsqu'on procède à une analyse par groupe de pays.

On relève les différences les plus marquées entre les citoyens européens et les autres. Ainsi, les jeunes adultes à l'aide sociale originaires d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique présentent des parts relativement faibles de bénéficiaires de prestations de courte durée (environ 40%) et une proportion relativement importante (environ un tiers) de personnes durablement dépendantes de l'aide sociale. Peut-être faut-il voir là le reflet des problèmes d'intégration rencontrés.

On ne relève pas en revanche de différences marquées entre la population de nationalité suisse et la population immigrée provenant des principaux pays européens. Les bénéficiaires de nationalité turque ou issus des pays de l'ex-Yougoslavie sont proportionnellement très nombreux à s'affranchir durablement de l'aide sociale après y avoir recouru pendant moins d'un an (ils ne touchaient plus de prestations à fin 2006). Ils affichent des parts de bénéficiaires de prestations de courte durée nettement plus élevées que les citoyens suisses. Les analyses montrent la nécessité de faire une distinction très nette entre le risque de tomber à l'aide sociale et les trajectoires des personnes qui recourent à ses prestations. A titre d'exemple, les jeunes adultes originaires de Turquie, s'ils présentent un risque supérieur à la moyenne de devoir recourir à l'aide sociale, réussissent aussi plus souvent et plus durablement à s'en affranchir que les bénéficiaires de prestations de nationalité suisse.

T 8 Trajectoires des jeunes adultes à l'aide sociale, par nationalité et par niveau de formation, en % (nouveaux cas en 2004)

Niveau de formation	Nationalité	Dépendance durable	Sortie			Total	
			Prestations de courte durée	Prestations de longue durée	Rechutes	En %	En nombre
En formation	Suisse	15,9	60,3	15,5	7,9	100,0	277
	Etrangère	18,4	64,8	12,8	4,0	100,0	125
Sans formation postobligatoire	Suisse	22,4	49,6	15,7	12,2	100,0	925
	Etrangère	28,0	49,1	9,7	13,2	100,0	576
Formation de degré secondaire II	Suisse	13,5	64,2	10,9	11,4	100,0	734
		17,7	60,3	9,6	12,4	100,0	209

Nouveaux cas d'aide sociale en 2004, personnes âgées de 18 ans à 25 ans. Période d'observation: 1.1.2004–31.12.2006. Prestations de courte durée: jusqu'à 1 an, prestations de longue durée: plus d'un an. Dix cantons sont exclus de l'analyse.

Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS

4. Résumé

Le passage de la scolarité obligatoire à une formation post obligatoire et l'entrée dans le monde du travail présentent des risques importants pour les jeunes. La possibilité d'opérer ses propres choix de vie passe par l'indépendance économique, qui elle-même repose sur une intégration réussie sur le marché du travail. Un échec à ce stade accroît le risque d'une dépendance durable à l'aide

sociale. Le passage de l'école obligatoire à une formation post obligatoire et l'entrée dans la vie active représentent deux seuils critiques d'une intégration sociale réussie. Les problèmes liés au manque de formation ou aux difficultés à trouver un travail prennent vite de l'ampleur au sortir de l'école ou d'une formation, ce qui expose l'individu à un risque accru de décrochage social. D'autant que cette période de vie – l'entrée dans l'âge adulte – est aussi celle où doivent s'accomplir des processus individuels et sociaux importants.

Le rapport présente les résultats d'une analyse différenciée à laquelle ont été soumis les jeunes adultes, qui forment un groupe à risques. Plusieurs typologies ont été constituées pour subdiviser cette population en différents sous-groupes. Cette subdivision livre de précieuses informations, qui serviront à prendre des mesures ciblées pour éviter que de jeunes adultes ne deviennent dépendants de l'aide sociale.

L'étude a également permis d'identifier des facteurs d'influence qui expliquent en partie les différences régionales relevées dans les taux d'aide sociale. Les écarts entre les cantons sont entre autres dus au degré d'intégration sur le marché du travail et aux difficultés rencontrées lors du passage de la scolarité obligatoire à la scolarité post obligatoire et de l'entrée dans la vie active. L'analyse a confirmé l'hypothèse d'une plus grande mobilité des jeunes adultes, par rapport aux groupes plus âgés: les premiers quittent ainsi plus rapidement l'aide sociale, tout en étant plus enclins à déménager pour bénéficier de ses prestations. La mobilité accrue des jeunes est toutefois un phénomène qui dépasse largement le cadre de l'aide sociale. Les marchés de la formation et du travail exigent de plus en plus de souplesse et de mobilité, deux qualités typiques des jeunes adultes.

Reste à déterminer pourquoi une part supérieure à la moyenne de ces derniers ne dispose pas de ressources individuelles suffisantes ou n'arrive pas à les mettre en valeur, et pourquoi le marché du travail ignore une partie de ces forces vives. Ces questions feront l'objet d'autres études à venir.